

CR du conseil municipal 05 avril 2024

Présents : Jean-Pierre JEANROY, David TRIPOGNEY, Anne-Marie MUNINGER, Nelly WIDMER, Adeline TEIXEIRA, Jacques DELUNSCH, Yves LISCHKA, Agnès MICHELOT, Mathieu FIGINI

Maryline LECESTRE donne pouvoir à Jean-Pierre JEANROY.

Patrick KACZMAREK donne pouvoir à Nelly WIDMER

Absents excusés : Maryline LECESTRE, Patrick KACZMAREK

Secrétaire de séance : David TRIPOGNEY

Ordre du jour

La séance débute à 18H35.

En préambule, Jean-Pierre JEANROY demande la suppression de la délibération sur la suppression de poste de Mme Béatrice CHAMBERLAIN

1/ Etat 1259

Nous proposons de ne pas augmenter les taux d'imposition locale cette année après 2 années successives de hausse à +9% et +4%.

11 pour

2/ Comptes de gestion 2023, budget principal et budget assainissement

11 votes pour

3/ Affectation des résultats 2023, budget principal et budget assainissement

11 votes pour

4/ Comptes administratifs 2023, budget principal et budget assainissement

10 votes pour. Le maire ne vote pas les comptes administratifs

5/ Budget primitif 2024, budget principal et budget assainissement

Une note nous explique le contexte dans lequel a été réalisé le budget primitif.

L'objectif d'apurement de la dette de l'assainissement en janvier 2026 est sur la bonne voie.

11 votes pour

6/ Autorisation relative au dépassement budgétaire au niveau des chapitres, à hauteur de 7.5%, budget principal et budget assainissement

L'instruction comptable M57 autorise le maire à dépasser le budget, dans certains chapitres, à hauteur de 7.5%. Cela évite les décisions modificatives pour les petits dépassements.

11 votes pour

7/ Dispositif de la prime pouvoir d'achat exceptionnelle (PPAE)

Il est prévu d'attribuer une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat à tous les employés de la commune en poste depuis le 01/01/2023, Cédric CHALVERAT, Maria ATTALIN, Béatrice CHAMBERLAIN, Cindy MARCHAND et Eddy DUBOIS. Pour cela, le conseil municipal doit voter pour l'attribution de la prime et pour sa pondération de 25 à 100%. L'impact final sur le budget a été présenté et sera maximum d'environ 2300€.

11 votes pour à l'attribution de la prime

11 votes pour à la pondération de 100%

8/ Instruction comptable M57 et M4, règle de l'amortissement budgétaire en N+1, budget principal et budget assainissement

L'instruction comptable M57 prévoit que l'amortissement d'un investissement se fasse au prorata temporis sauf pour les communes de moins de 3500 habitants où nous pouvons le faire en N+1.

11 votes pour

9/ Subventions pour les associations

Comme d'habitude, les associations de la commune font leur demande de subvention pour un total d'environ 3300€ répartis de la manière suivante :

ASSPEC (700€) => 11 votes pour

Banque alimentaire (450€) => 11 votes pour

Coopérative scolaire (700€) => 11 votes pour

Comité des fêtes (600€) => 5 absentions 6 votes pour

ASL (600€) => 11 votes pour

Cycloclub (250€) => 11 votes pour

Chasse (60€) => 11 votes pour

10/ Délibération suppression poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe de M. Dubois

Le poste d'adjoint technique de Mr Eddy DUBOIS n'a pas été renouvelé.

10 votes pour 1 abstention

11/ Création d'un poste permanent au grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe pour Mme Chamberlain

Mme Béatrice CHAMBERLAIN doit passer sur un contrat de 28H afin d'améliorer le nettoyage de l'ensemble des salles de la commune.

11 votes pour

12/ SIED 70 : rénovation du parc d'éclairage public en ampoules LED

Il est prévu de rénover le parc d'éclairage public en remplaçant les ampoules de la commune gourmande en énergie par des ampoules LED, plus économes. L'idée est de le faire par vague et des subventions sont à la clé.

11 votes pour

13/ Travaux forestiers 2024

Tous les ans, des travaux forestiers sont à réaliser dans le cadre de travaux forestiers communal : élagage le long du gazoduc par exemple pour un montant d'environ 1100€.

11 votes pour

14/ Ventes parcelle Defeuiller rue de chevret, déclassement et désaffectation du domaine public

Pour pouvoir vendre la parcelle communale aux époux Defeuiller, nous devons déclasser et désaffecter la parcelle du domaine public et du domaine communal.

11 votes pour

15/ Questions diverses

Pas de questions diverses

La séance est close à 20H22